

REGLEMENT COMPLET
JEU AVEC OBLIGATION D'ACHAT
« La Piste des Délices »

Article 1 : Société Organisatrice

La société Mondelez France SAS, locataire gérant de l'activité biscuit, société par actions simplifiée au capital de 4 251 936 euros, enregistrée sous le numéro 808 234 801 RCS Nanterre, dont le siège social se trouve 6 avenue Réaumur 92140 Clamart (ci-après, la « **Société Organisatrice** ») organise un jeu avec obligation d'achat intitulé « La Piste des Délices » (ci-après, le « **Jeu** ») du 2 janvier à 15h00 au 16 février 2018 inclus (dates et heures de Paris, l'horodatage du serveur utilisé par ou pour le compte de la Société Organisatrice faisant foi).

Article 2 : Supports du Jeu

Le Jeu sera annoncé sur :

- le site internet www.lapistedesdelices.fr (ci-après, le « **Site** ») ;
- des publicités et prospectus présents dans les magasins parmi les enseignes suivantes : Francap, Leclerc, Super U, Leader Price, Cora, G20, Colruyt, Sitis, Diagonale, Auchan, Intermarché, Carrefour, Carrefour Market, Géant, Casino, Simply Market, Monoprix, Match, Market, Galeries Gourmandes et Jumbo & Score ;
- des tracts distribués dans les magasins des Enseignes Participantes et signalant les Produits Participants.

Article 3 : Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure (à la date de participation au Jeu) résidant en France métropolitaine (Corse comprise) ou dans les DROM (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Mayotte), disposant d'une adresse électronique, d'une connexion Internet ainsi que d'un appareil permettant de numériser des documents papier (ex : scanner ou appareil photo numérique) dans un format parfaitement lisible à l'œil nu, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice, des points de vente et de leurs familles respectives, ainsi que de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

La participation au Jeu implique que les participants aient pris connaissance du présent règlement et l'aient accepté sans condition ni réserve en cochant la case correspondante avant la validation de leur inscription au Jeu. Le participant déclare satisfaire à toutes les conditions stipulées au présent règlement pour participer au Jeu et respecter l'intégralité des stipulations du présent règlement ainsi que les lois et règlements applicables. Seules les participations conformes aux stipulations du présent règlement seront prises en compte dans le cadre du Jeu.

Le participant doit participer au Jeu via le Site. Toute participation au Jeu est subordonnée au strict respect de toutes les étapes décrites à l'article 4 du présent règlement.

Article 4 : Modalités de participation et détermination des gagnants

4.1 Modalités d'obtention des codes-jeu

Pour jouer, le participant doit acheter, pendant la durée du Jeu, un (1) produit participant (un « **Produit Participant** »), selon disponibilité. La liste des Produits Participants figure en Annexe 1. Les Produits Participants sont vendus à l'unité ou par lots dans les magasins des enseignes participantes (les « **Enseignes Participantes** »), dont la liste figure en Annexe 2.

Le participant doit être en possession d'un (1) code-barres composé de 13 caractères figurant sur l'emballage des Produits Participants. **Dans le cas de l'achat d'un Produit Participant vendu sous la forme d'un lot de plusieurs unités, seul le code-barres figurant sur le suremballage du lot permet de participer au Jeu. Pour les Produits Participants sous forme de lot, le code-barres figurant sur les unités de produits contenus dans les lots de Produits Participants ne permet pas de participer au Jeu.**

Le participant doit conserver le code-barres et le justificatif de paiement des achats (ticket de caisse), qui lui seront demandés pour valider sa participation au Jeu.

Le participant doit ensuite se rendre sur le Site afin de participer.

4.2 Participation au Jeu

Pour participer au Jeu, il suffit à la personne intéressée de :

1. se rendre sur le Site pendant la durée du Jeu ;
2. cliquer sur « Jouez ! » ;
3. remplir le formulaire d'inscription (champs obligatoires à renseigner : civilité, nom, prénom, adresse postale, code postal, ville, téléphone, adresse électronique) et saisir le code d'identification d'humain ;
4. cocher la case « *J'ai lu et j'accepte le règlement du jeu et je suis majeur* » ;
5. si elle le souhaite, cocher la/les case(s) « *J'accepte de recevoir des offres de la part de Mondelez* » et/ou « *J'accepte de recevoir des offres commerciales de Ma Vie en Couleurs* » ;
6. cliquer sur « Valider » ;
7. saisir le code-barres obtenu conformément au paragraphe 4.1 ci-dessus dans le champs prévu à cet effet ;
8. sélectionner, dans le menu déroulant, le nom de l'Enseigne Participante où l'achat a été effectué et préciser la date d'achat ;
9. télécharger une copie parfaitement lisible à l'œil nu du justificatif de paiement de l'achat. En cas de copie illisible, la participation ne sera pas prise en compte ; et
10. cliquer sur « Valider ».

Le gagnant fait élection de domicile à l'adresse postale qu'il aura indiquée dans le formulaire d'inscription au Jeu et qui servira à l'envoi de sa Dotation Secondaire (ainsi que ce terme est défini à l'article 5.1), le cas échéant.

Le nombre de participations au Jeu est limité à une participation par jour et par foyer (même nom de famille et même adresse postale) pendant toute la durée du Jeu.

Un même justificatif de paiement des achats ne peut être utilisé qu'une seule fois pour participer au Jeu.

4.3 Détermination des gagnants

L'attribution des Dotations Secondaires (quarante-six carnets de chèques cadeaux Ticket Kadéos d'une valeur totale de 50 €) sera déterminée par instant gagnant et par jour (quarante-six jours du 02/01 au 16/02).

Les gagnants des Dotations Secondaires seront désignés par « instants gagnants » ouverts.

On entend par « instant gagnant » une programmation informatique déterminant que la connexion correspondant à un certain instant (date, heure, minute et seconde exactes) est déclarée gagnante de l'une des Dotations Secondaires stipulées à l'article 5.1. La liste des « instants gagnants » est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de Dotations Secondaires et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu.

La liste des 46 « instants gagnants » a été déposée chez Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL A.T.I. TRICOU IMARD RENARDET, dont le siège est 60/62 rue du Maréchal Foch B.P. 671 78006 VERSAILLES.

Si l'instant où le participant valide sa participation coïncide avec l'un des « instants gagnants », le participant sera déclaré gagnant d'une des Dotations Secondaires.

A défaut de validation de participation coïncidant avec un « instant gagnant », la première validation de participation arrivant après l'« instant gagnant » sera considéré comme gagnante de l'une des Dotations Secondaires décrites à l'article 5.1.

Seuls les relevés du serveur informatique du Jeu font foi en cas de contestation.

Un tirage au sort aura lieu le 19 février 2018 sous contrôle d'huissier pour déterminer les gagnants des Dotations Principales (ainsi que ce terme est défini à l'article 5.1). A cette occasion, sont tirés au sort, parmi tous les participants ayant validé une participation au Jeu, les trois (3) gagnants de Dotations Principales ainsi que trois (3) suppléants. Dans l'éventualité où une ou plusieurs dotation(s) ne pourrait/pourraient être attribuée(s) conformément au règlement, la Dotation Principale non attribuée sera réattribuée à un suppléant. Le premier suppléant tiré au sort se verra attribuer la première Dotation Principale non attribuée, le deuxième suppléant tiré au sort se verra attribuer la deuxième Dotation Principale non attribuée, et le troisième suppléant tiré au sort se verra attribuer la troisième Dotation Principale non attribuée. Les suppléants seront informés de leur gain dans l'éventualité où une Dotation Principale leur serait attribuée.

Le gagnant d'une Dotation Secondaire ne pourra plus remporter une autre Dotation Secondaire mais il demeure inscrit au tirage au sort pour tenter de gagner une Dotation Principale.

Article 5 : Dotations

5.1 Définition des dotations

A gagner pendant toute la durée du Jeu : quarante-neuf (49) dotations, dont :

- **Trois (3) séjours au ski en 2019** (les « **Dotations Principales** ») d'une valeur approximative de trois mille cinq cents euros (3 500 €) TTC, si le séjour est effectué pendant les vacances scolaires, et de trois mille euros (3 000 €) TTC si le séjour est effectué hors vacances scolaires, à la station Les Arcs, d'une durée de sept (7) jours et sept (7) nuits, pour 4 personnes (dont au moins un adulte, le gagnant). Sont compris dans le séjour : l'hébergement dans un appartement (équivalent 3 étoiles), les forfaits de ski durant 6 jours (forfait à la journée), une assurance carré neige 6 jours pour 4 personnes, la location du matériel de ski (chaussures, skis ou snowboard, bâtons, casques). En outre, pour tout séjour effectué la semaine du 25 au 31 mars 2019, les gagnants pourront bénéficier d'un cours de ski avec Tessa Worley (sous réserve de disponibilité). Sont exclus du séjour : les transports et transferts vers et depuis le lieu d'hébergement, les activités, les repas, les boissons.

Pour les gagnants résidant en France métropolitaine : les gagnants devront organiser eux-mêmes leur transport entre leur domicile et la station Les Arcs. A cette fin, la Société Organisatrice enverra aux gagnants un chèque d'une valeur de huit cent euros (800 €), dans un délai approximatif de quatre (4) semaines à compter de la réservation de leur séjour.

Pour les gagnants résidant dans les DROM : la Société Organisatrice prendra en charge le transport du gagnant et des trois (3) accompagnants, en avion en classe économique du domicile du gagnant à l'aéroport métropolitain, dans la limite de huit mille huit cents euros (8 800 €). Tout excédent devra être supporté par le gagnant. Les gagnants devront organiser eux-mêmes leur transport entre l'aéroport métropolitain et la station Les Arcs. A cette fin, la Société Organisatrice enverra aux gagnants un chèque d'une valeur de huit cent euros (800 €), dans un délai approximatif de quatre (4) semaines à compter de la réservation de leur séjour.

Si le gagnant souhaite des prestations supplémentaires non comprises dans le descriptif de la dotation ou si les prestations liées choisies par le gagnant correspondent à une valeur commerciale plus élevée que celle initialement prévue par la Société Organisatrice, le surcoût sera alors à la charge personnelle exclusive du gagnant.

- **Quarante-six (46) carnets de chèques cadeaux Ticket Kadéos** (les « **Dotations Secondaires** ») d'une valeur totale de cinquante euros (50 €). Les enseignes acceptant, à la date de rédaction du règlement, les chèques cadeaux Ticket Kadéos, et les conditions d'utilisation de ces derniers, sont indiquées sur le site enseignes.ticketkadeos.fr.

5.2 Précisions sur les dotations

Les dotations sont non modifiables, non échangeables et non remboursables.

La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.

Les dotations ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité, si les circonstances l'exigent, de substituer, à tout moment, aux dotations, des dotations d'une valeur unitaire commerciale et de caractéristiques équivalentes.

5.3 Attribution des dotations

Les gagnants des Dotations Secondaires seront informés de leur gain instantanément sur le Site, ainsi que par email.

Les gagnants des Dotations Principales seront contactés par l'agence TESSI par email dans un délai approximatif de sept (7) semaines après le tirage au sort, afin de réserver et organiser leur séjour au ski.

Les gagnants des Dotations Secondaires recevront leur dotation à l'adresse postale qu'ils auront indiquée sur le formulaire d'inscription au Jeu, dans un délai approximatif de dix (10) semaines après le tirage au sort.

Dans un souci de confidentialité, il ne sera effectué aucun envoi ni communication téléphonique de la liste de gagnants.

Article 6 : Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation ou l'application du règlement, les modalités et mécanismes du Jeu.

Le présent règlement a été déposé chez Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL A.T.I. TRICOU IMARD RENARDET, dont le siège est 60/62 rue du Maréchal Foch B.P. 671 78006 VERSAILLES.

Il est disponible sur le Site pendant toute la durée du Jeu.

Article 7 : Non remboursement des frais de participation et de consultation du règlement

Les frais de participation au Jeu et de consultation du règlement quels qu'ils soient (frais de connexion internet, etc.) ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.

Article 8 : Limite de responsabilité

8.1. La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de problèmes inhérents à la connexion internet, communication téléphonique ou du mauvais acheminement du courrier ou de tout autre problème qui ne lui serait pas imputable et qui interviendrait pendant la durée du Jeu.

En particulier, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de défaillances techniques quelconques rendant le Site indisponible.

La Société Organisatrice s'efforce de mettre en œuvre les moyens pour offrir aux participants et maintenir des infrastructures, informations et outils fonctionnels et vérifiés. Elle ne saurait toutefois être tenue responsable de la défaillance du matériel des participants (ordinateur, logiciels, outils de connexion internet, téléphone, serveurs...), de la perte de données susceptibles d'en résulter pour une cause non imputable à la Société Organisatrice et de l'incidence de ces défaillances sur leur participation au Jeu.

Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son matériel et les données stockées sur ses équipements (informatique et téléphonique) contre tout atteinte. La participation au Jeu implique notamment la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, de l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage émanant de tiers et les risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau, ou de tout autre aléa lié aux services postaux.

8.2. Les participants acceptent que les données contenues dans les systèmes d'information de la Société Organisatrice aient force probante jusqu'à preuve du contraire, quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au Jeu.

8.3. La Société Organisatrice s'efforce de mettre les moyens en œuvre avec ses prestataires pour assurer le bon déroulement du Jeu. Néanmoins, si une défaillance technique survenait et affectait le bon déroulement du Jeu dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, la responsabilité de cette dernière ne saurait être engagée à l'égard des participants.

8.4 Si les coordonnées d'un gagnant sont inexploitablees ou si le gagnant ne peut être identifié ni par son nom, ni son adresse postale, ni son numéro de téléphone, il n'appartient pas à la Société Organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible, qui ne recevra ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

8.5. Dans le cas où la Société Organisatrice ne parviendrait pas à joindre le gagnant, ni par email, ni par téléphone (conformément aux coordonnées indiquées dans le formulaire d'inscription) après 2 tentatives (en laissant des messages sur la boîte email et/ou sur le répondeur téléphonique du gagnant), le gagnant n'ayant pas réclamé son gain dans un délai de 3 mois suivant la date du premier courrier électronique ou message téléphonique lui notifiant son gain, ou dans le cas où le gagnant n'aurait pas retiré sa dotation pendant les délais impartis à la Poste, il sera considéré comme ayant renoncé purement et simplement à sa dotation. La dotation ne sera pas attribuée et ne pourra en aucun cas être réclamée ultérieurement.

8.6 En cas de renonciation expresse du gagnant à bénéficier de sa dotation, la dotation ne sera pas attribuée.

8.7 S'agissant d'une Dotation Principale, dans les cas visés aux articles 8.4, 8.5 et 8.6, la Dotation Principale sera réattribuée à un suppléant conformément à l'article 4. Dans l'éventualité où la Société Organisatrice ne parviendrait pas à attribuer une Dotation Principale à un suppléant (pour les mêmes motifs que ceux visés aux articles 8.4, 8.5 ou 8.6), la Dotation Principale restera la propriété de la Société Organisatrice.

Article 9 : Disqualification

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge, leur adresse postale et leur numéro de téléphone dans le cadre du Jeu. Toute participation non conforme au présent règlement, incomplète ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle.

L'utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de jouer au Jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son auteur et/ou utilisateur. La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou du fait de la participation sous l'identité d'un tiers dans le cadre de la participation au Jeu et/ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 10 : Modifications

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation.

Article 12 : Exonération de responsabilité

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable d'un quelconque défaut ou dysfonctionnement des dotations qui relèvent de la seule responsabilité des fournisseurs/prestataires.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir au(x) gagnant(s) pendant l'utilisation et/ou la jouissance des dotations.

Article 13 : Autorisation d'utilisation des noms et adresses des gagnants

Les gagnants autorisent la Société Organisatrice à utiliser à titre publicitaire, pendant la durée du Jeu et une durée d'un (1) an à compter du 19/02/2018, dans le monde entier et sur tout support de communication, le prénom, le nom,

et la ville de résidence des gagnants, sans que cela ne leur confère un droit à rémunération, ou un avantage quelconque autre que la remise de leur dotation.

Article 14 : Droits de propriété intellectuelle et droits d’auteur

Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle et le droit d’auteur, l’utilisation de tout ou partie des éléments faisant l’objet d’un droit de propriété intellectuelle ou protégé par le droit d’auteur reproduit dans le cadre de ce Jeu, en ce compris les marques qui y figurent, est strictement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de la Société Organisatrice.

Article 15 : Droit applicable et Litiges

Le Jeu est soumis au droit français.

Tout litige concernant l’interprétation du règlement et/ou les cas non prévus par le présent règlement feront l’objet d’un règlement amiable. A défaut, il sera soumis aux juridictions compétentes.

Article 16 : Protection des données personnelles

Les données personnelles transmises par les participants font l’objet d’un traitement informatique pour les besoins de la gestion du Jeu et sont destinées à la société Mondelez France SAS. Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée, chaque participant dispose d’un droit d’accès, de rectification, d’opposition et de suppression des informations les concernant ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort desdites données dans le cas où ils décèderaient, en écrivant à Mondelez France - Service Consommateurs - B.P.100 - 92146 CLAMART Cedex.

Ces informations sont obligatoires pour la participation au Jeu et l’attribution des dotations aux gagnants. Les personnes qui exerceront le droit d’opposition avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

Conformément à la réglementation en vigueur, les données personnelles des participants sont conservées pendant la durée nécessaire pour les besoins de la gestion du Jeu et la remise des dotations. Si les participants consentent à recevoir des communications marketing de la part de la Société Organisatrice, leurs données personnelles seront conservées trois (3) ans à compter de leur participation au Jeu.

Les participants ont le droit de s’inscrire sur la liste d’opposition au démarchage téléphonique accessible sur <http://www.bloctel.gouv.fr>

Par l’intermédiaire de la société Mondelez France SAS, les participants peuvent être amenés à recevoir des propositions commerciales sur les produits du groupe Mondelēz International ou des propositions commerciales émanant de tiers, notamment du site internet www.mavieencouleurs.fr, sur leurs produits et services, par courrier, email, téléphone ou SMS, sous réserve que les participants autorisent expressément et au préalable la Société Organisatrice à cet effet.



ANNEXE 1 - Produits Participants

Catégorie Biscuit



BELVITA CHOCOLAT 4X400G



BELVITA MIEL 4X435G



BELVITA BRUT 2X400G



BELVITA CHOCOLAT 2X400G



BELVITA MIEL 2X400G



BELVITA BRUT 4X400G



BELVITA MIEL 6X435G



BELVITA CHOCOLAT 6X400G



BELVITA BRUT 6X400G



BELVITA DUO FOURRE CCHOCOLAT 2X253G



BELVITA TARTINE CHOCOLAT X250G



BELVITA CROOKIE 2X300G



BELVITA MOELLEUX
PEPITE DE CHOCOLAT
2X250G



HEUDEBERT BISCOTTE 290G



HEUDEBERT FORME 280G



HEUDEBERT BISCOTTE 2X290G



HEUDEBERT FORME 2X280G



HEUDEBERT BISCOTTE 3X290G



HEUDEBERT 6 CEREALES 3X300GR



HEUDEBERT FORME 3X280G



HEUDEBERT 6 CEREALES 2X3000G



CRACOTTE Céréales Complètes
3X250G



CRACOTTE GOURMANDE
3X250G



CRACOTTE FROMENT
3X250G



CRACOTTE CEREALES 2X250G



CRACOTTE FROMENT 2X250G



CRACOTTE GOURMANDE
2X250G



CRACOTTE CHOCO /
FRAMBOISE / FRAISE
2X200GR



CRACOTTE CHOCO / FRAMBOISE / FRAISE
2X200G



CRACOTTE CHOCO /
FRAMBOISE / FRAISE
4x200G



CRACOTTE CHOCO / FRAMBOISE / FRAISE 6X200G



GRANY CHOCOLAT 3X125G



GRANY NOISETTES 3X125GR



GRANY POMMES 3X125G



Grany Biscuit Chocolat X2



Grany Biscuit Brut Céréales X2



PEPITO NAPPE LAIT / NOIR X3



PEPITO NAPPE LAIT / NOIR X6



PEPITO PEPITE LOT X3



PEPITO MARBRE PEPITE LOT X3



PEPITOMINI ROULES CHOCOLAT 3X150G



PAILLE D'OR FRAISE 2X170G



PAILLE D'OR FRAMBOISE 2X170G



PAILLE D'OR FRAISES ET FRAISES DES BOIS 3X170G



PETIT ECOIER TENDRE COEUR 120GX3



PETIT ECOIER POCKET 2X250G



PETIT ECOIER LAIT / NOIR 3X150G



PETIT ECOIER LAIT / NOIR 6X150G



PETIT ECOIER LAIT 6 + 3 X150G



PETIT ECOIER NOIR LOT x9

thé



THE 2X335G



REM X4



VERITABLE PETIT BEURRE 4X200G



BARQUETTE FRAISE 3X120G



BARQUETTE FRAMBOISE 3X120G



BARQUETTE CHOCOLAT 6x120G



BARQUETTE FRAISE 6x120G



BARQUETTE FRAMBOISE 6x120G



TUC BACON 4X100G



TUC FROMAGE 4X100G



TUC 100G CHORIZO 100G



TUC CRISPY 3X100G



TUC BACON 3X100G



TUC SALE LOTx5

3X100G



BELIN CROUSTILLES EMMENTAL
4X140G



BELIN CROUSTILLES EMMENTAL
2X140G



BELIN CROUSTILLES CACAHUETES
4X140G



BELIN CROUSTILLES CACAHUETES
2X140G



BELIN MONACO – FEUILLETE
285G



BELIN MONACO MINIZZA
285G



BELIN MONACO
3X100G



BELIN MONACO FEUILLETE
470G



BELIN MONACO
MINIZZA 470G



BELIN MONACO
5X100G



4 Monaco Emmental
+ 2 Feuilletés



4 Monaco Emmental
+ 2 Minizza



6 Monaco Emmental



Assortiment Monaco 340gr
et réception 380gr



BELIN FRENCHIPS
ORIGINAL 2x100G



BELIN FRENCHIPS
FROMAGE OIGNON
2X100G



BELIN FRENCHIPS POULET
2X100G



BELIN CHIPSTER
LOT X 3



NAPOLITAIN FRAMBOISE
3X174G



NAPOLITAIN CHOCOLAT
3X174G



NAPOLITAIN CLASSIC
LOTX4



NAPOLITAIN CLASSIC
6X180G



OREO ENROBE
CHOCOLAIT LAIT /
BLANC 2X292G



OREO POCKET
VANILLE 2X220G



OREO ORIGINAL
3X154G



OREO DOUBLE
CREME 3X157G



OREO ORIGINAL POCKET
VANILLE 200G



MILKA CHOCO PEPITES
2X140G



MILKA CAKE AND CHOC
2X175G



MILKA CHOC & CHOC
2X175G



MILKA CHOCO BROWNIE
220G



MILKA CHOCO PEPITES
3X140G



MILKA CAKE AND CHOC
3X175G



MILKA CHOC & CHOC
3X175G



MILKA CHOCO
BROWNIE 180G



NAPOLITAIN FRAMBOISE 2X174G



NAPOLITAIN CHOCOLAT
2X174G



NAPOLITAIN CLASSIC 6X180G



NAPOLITAIN CLASSIC 4X180G



NAPOLITAIN CLASSIC 2X180G



NAPOLITAIN CLASSIC 6X180G



LULU L'OURSON CHOCOLAT
2X150G



LULU L'OURSON FRAISE
2X150G



LULU L'OURSON TOUT CHOCOLAT
2X150G



LULU L'OURSON CHOCOLAT
3X150G



LULU L'OURSON FRAISE
3X150G



LULU L'OURSON TOUT CHOCOLAT
3X150G



LULU 4 CHOCOLAT
4X150G



LULU L'OURSON FRAISE
4X150G



PiM's FRAMBOISE 3X150G



PiM's ORANGE 3X150G



PiM's FRAMBOISE / ORANGE 4X150G



PRINCE LAIT CHOCO 4X300G



PRINCE TOUT CHOCO 4X300G



PRINCE GOUT CHOCOLAT 4X300G



PRINCE CHOCOLAT - VANILLE 6X300G



PRINCE LAIT CHOCO-VANILLE 6X300G



PRINCE CHOCOLAT 6X300G



PRINCE POCKET CHOC 5X300GR



PRINCE 8+4



PRINCE X24



PRINCE MAXI X3

Catégorie Chocolat



MILKA LAIT 10X100G 8+2



MILKA RIZ 8X100G 7+1



MILKA MELTY
CAMEL BISC
CHOCOLAT 93G



MILKA MELTY
FRAMBOISE
NOISETTE
CHOCOLAT 93G



MILKA TRIPLE CHOCOLAT 90G



MILKA TRIPLE CAMEL 90G

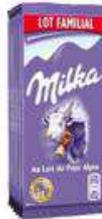


MILKA LAIT 600G

Catégorie Chocolat



MILKA LAIT 4X100G



MILKA LAIT 6X100G



MILKA NOISETTES 6X100G



MILKA RIZ 6X100G



MILKA TENDRE LAIT 6X100G



MILKA TENDRE LAIT 5X100G



MILKA LAIT NOISETTES 4X100G



MILKA RIZ 4X100G



MILKA TENDRE LAIT 4X100G



MILKA LAIT 4X200G



MILKA LAIT 3X200G



MILKA PETIT LU 3X87G



MILKA GRANOLA 3X100G



MILKA DAIM 3X100G



MILKA OREO 3X100G



MILKA LAIT 10X100G 8+2



MILKA RIZ 8X100G 7+1



MILKA LAIT 12X100G



MILKA CACAHOUHETE 276G



MILKA CHOCO BISCUIT XL 300G



MILKA OREO XL 300G



MILKA 300G LAIT PROMO



MILKA 300G CARAMEL ET NOISETTES ENTIERES



MILKA CHOCOMIX OREO 146G



MILKA SNAX DAIM 145G



MILKA MINIS LAIT 10X20G



MILKA MINIS TENDRE LAIT 10X20G



COTE D'OR BLOC LAIT NOISETTE
2X180G



COTE D'OR BLOC NOIR NOISETTE
2X180G



COTE D'OR BLOC RAISINS NOISETTES 2X180G



COTE D'OR BLOC LAIT AMANDE CARAMEL 2X180G



COTE D'OR BLOC NOIR AMANDE 2X180G



COTE D'OR BLOC NOIR PISTACHE 2X180G



COTE D'OR FRUIT NOIR PASSION 130G



COTE D'OR FRUIT NOIR CITRON 130G



COTE D'OR FRUIT NOIR ORANGE 130G



COTE D'OR FRUIT NOIR FRUITS ROUGES 130G



COTE D'OR FUSION CITRON NOIR COCO 28CA



COTE D'OR FUSION CITRON GINGEMBRE 150G



COTE D'OR PRALINE INTENSE 150G



COTE D'OR FUSION NOUGAT 130G



COTE D'OR PATE D'AMANDE 130G



COTE D'OR MAINSTREAM NOIR 2X200G



COTE D'OR MAINSTREAM LAIT 2X200G



COTE D'OR NOIR SESAME 2X100G



COTE D'OR EXTRA NOIR 2X100G



COTE D'OR 2X100G NOIR INTENSE



COTE D'OR NOIR ORANGE 2X100G



COTE D'OR NOIR PISTACHE 2X100G



COTE D'OR LAIT PRALINE 400G



COTE D'OR NOIR PRALINE 400G



COTE D'OR NOIR TRUFFE 380G



COTE D'OR BOUCHEE LAIT 8PK 25G



COTE D'OR BOUCHEE TRUFFE 8X19,5G



Côte d'Or Carrés lait et Noir



Mini Niougatti



COTE D'OR BLOC LAIT NOISETTE 4X189G

COTE D'OR BLOC NOIR NOISETTE 4X189G



COTE D'OR FRUIT ROUGE 130G



COTE D'OR NOIR 70% 100G



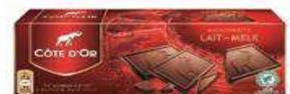
COTE D'OR NOIR ORANGE 100G



COTE D'OR NOIR SESAME 100G



COTE D'OR MIGNONNETTE NOIR DE NOIR 240G



COTE D'OR MIGNONNETTE LAIT 240G



COTE D'OR NOIR CRANBERRY PECAN 180G



COTE D'OR NOIR AMANDES ET ORANGE 180G



CO Lait Double Noix 180gr



CO Noir Noisette et Amande 180gr



COTE D'OR MIGNONNETTE NOIR ORANGE 240G



COTE D'OR MIGNONNETTE NOIR PRALINE 240G

HOLLYWOOD



HOLLYWOOD GREEN FRESH



HOLLYWOOD ICE FRESH



HOLLYWOOD POWER FRESH



HOLLYWOOD BLANCHEUR MENTHE POLAIRE



HOLLYWOOD BLANCHEUR MENTHE VERTE



HOLLYWOOD GREEN FRESH



HOLLYWOOD ICE FRESH



HOLLYWOOD POWER FRESH



HOLLYWOOD BLACK FRESH



HOLLYWOOD REGULAR CHLORO TABLETTE X5



HOLLYWOOD GREENFRESH MENTE VERTE X5 OFFRE ECONOMIQUE



HOLLYWOOD BLANCHEUR MENTHE POLAIRE



HOLLYWOOD BLANCHEUR MENTHE VERTE



HOLLYWOOD GREEN FRESH



HOLLYWOOD ICE FRESH



HOLLYWOOD POWER FRESH



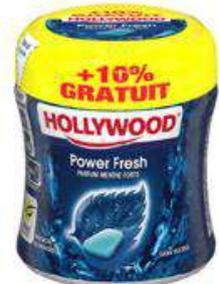
HOLLYWOOD BLANCHEUR MENTHE POLAIRE



HOLLYWOOD BOITE GREEN FRESH



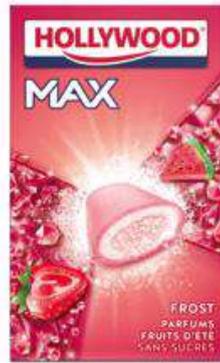
HOLLYWOOD BOITE ICE FRESH



HOLLYWOOD BOITE POWER FRESH



HOLLYWOOD MAX
AGRUMES



HOLLYWOOD MAX
FRUITS D'ETE



HOLLYWOOD MAX
FRAMBOISE PÊCHE



HOLLYWOOD MAX
FRAISE CITRON



HOLLYWOOD VINTAGE
FRAISE



HOLLYWOOD VINTAGE
MENTHOL



Stimorol Original
Menthe/Réglisse



LA VOSGIENNE

Produits Participants dans les DROM

BISCUIT :

PRINCE CHOCOLAT 2 X 300GR
PRINCE 300G X 2 VANILLE
PRINCE CHOCOLAT 3 X 300GR
PRINCE 4X300G CHOC
PRINCE 4X300G 3CH+1LT
PRINCE 4X300G 3CHOC+1ALLCHO
PRINCE LAIT CHOCOLAT 300GR
PRINCE MULTICEREALES 293G
PRINCE TOUT CHOCOLAT 300GR
PRINCE MAXI CHOCOLAT
PRINCE CHOCOLAT MAXI GOUTER 480GR
PRINCE GOUTER MOELLEUX CHOCOLAT 180GR
PRINCE GOUTER MOELLEUX TOUT CHOCOLAT 180G
PRINCE MINI 4 x 40G
PRINCE POCKET CHOCOLAT 400G
PRINCE CHOCO BARRE 125G
BELVITA BRUT DE CEREALES 2X400GR
BELVITA CHOCOLAT 2X400GR
BELVITA MIEL 2X435GR
BELVITA MOELLEUX CHOCOLAT 250G
BELVITA MOELLEUX FRUITS ROUGES 250G
BELVITA MOELLEUX NATURE 250G
BELVITA PETIT DEJEUNER COEUR FONDANT CHOCO NSTE 253G
BELVITA TARTINE CHOCO NOISETTE 250G
MILKA CHOCOLAT SUPREME
MILKA CHOCOLAT MOOOO
MILKA CHOCOLAT PAUSE
MILKA SENSATIONS CŒUR CHOCOBROWNIES
MILKA COOKIES SENSATIONS CŒUR CHOCO MAXI FORMAT
MILKA CAKE AND CHOC
MILKA CHOCOLAT TWIST 140GR
MILKA CHOCOLAT TUTTI
MIKADO CHOCOLAT NOIR 3X90GR
MIKADO CHOCOLAT LAIT 3X90GR
MIKADO CHOCO LAIT FML 300G
MIKADO KING TENDRE CHOCOLAT 51G
MIKADO KING CHOCOLAT NOIR 51G
PEPITO CHOCOLAT AU LAIT 200GR
PEPITO CHOCOLAT NOIR 200G
PEPITO CHOCOLAT AU LAIT X2 400G
PEPITO CHOCOLAT NOIR X2 400G
PEPITO POCKITOS LAIT 295G
PEPITO CHOCO PEPITES 3X150G
PEPITO MARBRÉ ET PÉPITES X5 135G
PETIT ECOLIER CHOCOLAT LAIT 150G
PETIT ECOLIER CHOCOLAT NOIR 150G
PETIT ECOLIER LAIT 3X150G
LU BARQUETTE FRAISE X2 240GR
LU BARQUETTE CHOCOLAT X2 240GR

CHOCOLAT

Milka Recette Onctueuse Chocolat 400g
Milka Recette Onctueuse Choco-Caramel 400g
Milka Recette Onctueuse Stick 180g
Côte d'Or Bloc Noir Noisettes entières 200g
Côte d'Or Bloc Noir Amandes entières 200g
Côte d'Or Bloc Lait Noisettes entières 200g
Côte d'Or Lait Raisins Noisettes entières 200g
Côte d'Or Brut Noir Pécan Cranberries 180g
Côte d'Or Brut Noir Amandes Oranges 180g
Côte d'Or Brut Lait Noisettes Amandes 180g
Côte d'Or Brut Noir Noisettes Grillées et Amandes 180g
Côte d'Or Praliné Fondant Lait 200g
Côte d'Or Praliné Fondant Noir 200g
CO FRUITS COCO
Côte d'Or Crunchy Praliné 190g
Milka Lait 3X100g
Milka Lait Noisettes 2x100g
Milka Caramel 2x100g
Milka Riz 2x100g
Milka Tendre au Lait 2x100g
Milka Daim 2x100g
Milka Oreo 2x100g
Milka Granola 2x100g
Milka Melty Caramel, biscuits et pépites de chocolat 93g
Milka Melty Framboises, noisettes et pépites de chocolat 93g
Milka Triple Chocolat 90g
Milka Triple Caramel 90g
Milka Extra gourmand Lait 300g
Milka Extra gourmand Lait Noisettes 300g
Milka Extra gourmand Caramel et Noisettes Entières 300g
Milka Extra gourmand Lila Bulle Caramel 250g
Milka Extra gourmand Choco Biscuit 300g
Milka Extra gourmand Oreo 300g
Côte d'Or Nougatti 9x30g
Milka Barres Oreo 3x41g
Milka Cacahuètes Caramel 276g
Côte d'Or Fruit Orange 130g
Côte d'Or Fruit Fruits Rouges 130g
Côte d'Or Fruit Passion 130g
Côte d'Or Fruit Citron 130g
Côte d'Or Mignonnettes Lait 24x10g
Côte d'Or Mignonnette noir 70% 18x10g
Côte d'Or Mignonnettes Noir 24x10g
Côte d'Or Mignonnettes Noir Orange 24x10g
Côte d'Or Mignonnettes Noir Praliné 21x10g
Côte d'Or Fourrés Fins Noir Citron Gingembre 150g
Côte d'Or Fourrés Fins Noir Nougat 130g
Côte d'Or Fourrés Fins Noir Pâte d'Amande 150g
COTE D'OR BLOC LAIT AMANDES CAMELISEES 180g

LULU BARQUETTE 3X120G FRAMBOISE
 LULU BARQUETTE 3X120G FRAISE
 LULU L'OURSON FRAISE 2X150GR
 LULU L'OURSON TOUT CHOCOLAT 2X150GR
 LULU L'OURSON CHOCOLAT 2X150GR
 BRUN PETIT EXTRA 150G X2
 VERITABLE PETIT BEURRE X2 400G
 BRUN GAUFRETTE SAVEUR CHOCOLAT 146G
 BRUN GAUFRETTE SAVEUR VANILLE 146G
 GRANOLA CHOCO LAIT 2X200GR
 GRANOLA LAITX3
 GRANOLA MINI 4 x 40G

 GRANOLA EXTRA COOKIES CHOCOLAT MAXI FORMAT
 GRANOLA EXTRA COOKIES CHOCOLAT X2
 GRANOLA EXTRA COOKIE DAIM X2
 GRANOLA CHUNKS CHOCOLAT 184GR
 GRANOLA CHUNKS CHOCO AMANDE 184GR
 GRANOLA COOKIES CŒUR EXTRA CHOCO 182g
 GRANOLA COOKIES CŒUR EXTRA TOUT CHOCO 182g
 GRANOLA BARRE EXTRA COOKIE X6 168G
 GRANOLA BARRE EXTRA SABLEE X6 168G
 GRANOLA BARRE COOKIE 2X168G
 GRANOLA BARRE SABLEE 2X168G
 GRANY BISCUIT CÉRÉALES GOURMANDES 171G
 GRANY BISCUIT CÉRÉALES GOURMANDES ET POMME 171G
 GRANY BISCUIT CÉRÉALES GOURMANDES ET CHOCOLAT 195G
 GRANY CHOCOLAT 125G
 GRANY CŒUR FONDANT GOUT CHOCOLAT NOISETTES 120G
 GRANY FRAISE FRAMBOISE 108G
 BELIN FRENCHIPS FINEMENT SALE 100G
 BELIN FRENCHIPS POULET ROTI 100G
 BELIN FRENCHIPS FROMAGE FRAIS ET OIGNON 100G
 BELIN FRENCHIPS POIVRE NOIR ET SEL 100G
 BELIN FRENCHIPS SEL ET VINAIGRE 100G
 BELIN FRENCHIPS PIMENT DOUX 100G
 TUC SALE 100G
 TUC BACON 100G
 HEUDEBERT 34T NATURE 300G
 HEUDEBERT 102T NATURE 830G
 HEUDEBERT SANS SEL 300G
 HEUDEBERT CRACKERS NATURE 250G
 HEUDEBERT CRACKERS BLE COMPLET 250G
 HEUDEBERT CRACKERS HUILE D'OLIVE 250G
 OREO CLASSIC DUO
 OREO RLX BEURRE CACAHUETE
 OREO RLX GOLDEN
 OREO RLX CHEESECAKE
 OREO FOURRE CHOCOL 154G
 CHACHA X8
 MINI ROULE CHOCOLAT
 TUC 3X 75G
 PREMIUM 3X250G SANS SEL
 PREMIUM 250G SS

COTE D'OR BLOC LAIT NOISETTES ENTIERES 180g
 COTE D'OR BLOC NOIR NOISETTES ENTIERES 180g
 COTE D'OR BLOC NOIR AMANDES 180g
 COTE D'OR DESSERT NOIR 200g
 COTE D'OR DESSERT LAIT 200g
 COTE D'OR DESSERT BLANC 200g

GUM CANDY

Hollywood 60 Minutes Menthe Verte 10 Dragées x3
 Hollywood 60 Minutes Menthe Verte Bottle 80G
 Hollywood 60 Minutes Menthe Forte 10 Dragées x3
 Hollywood 60 Minutes Menthe Forte Bottle 80G
 Hollywood 60 Minutes Fraise 10 Dragées x3
 Hollywood Max Frost Fruits d'été 10 Dragées x3
 Hollywood Max Frost Agrumes 10 Dragées x3
 Hollywood Max Splash Fraise-Citron 10 dragées x3
 Hollywood Max Splash Framboise Pêche 10 Dragées x3
 Hollywood 2 Fresh Menthe Verte Chlorophylle 10 Dragées x3 - New
 Hollywood 2 Fresh Menthe Forte 10 Dragées x3 - New
 Hollywood Regular Chlorophylle 20 Dragées x3
 Hollywood Regular Menthol 20 Dragées x3
 Hollywood Regular Fraise des bois 20 Dragées x3
 Hollywood Max Frost Fruits d'été 10 Dragées x3
 Hollywood Max Frost Menthe verte 10 Dragées x3
 Hollywood Sweet Gum Fraise Citron 10 Dragées x3
 Hollywood Sweet Gum Framboise Pêche 10 Dragées x3
 Hollywood Max Splash Fraise Citron Vert Mini Bottle 23 Dragées
 Hollywood 2 Fresh Menthe Verte Chlorophylle Mini Bottle 23 Dragées
 Hollywood 2 Fresh Menthe Verte Chlorophylle 10 Dragées x3
 Hollywood 2 Fresh Menthe Forte 10 Dragées x3
 Hollywood 2 Fresh Menthe Fraiche Réglisse 10 Dragées x3
 Hollywood Regular Chlorophylle 11 Tablettes x3
 Hollywood Regular Menthol 11 Tablettes x3
 Hollywood Regular Fraise 11 Tablettes x3
 La Vosgienne Sève de Pin 125 g - 4 barquettes de 12 boîtes
 La Vosgienne Framboise Citron Orange 125g - 2 barquettes de 12 boites
 La Vosgienne Menthe Fraiche - 2 barquettes de 12 boites
 La Vosgienne Miel Citron - 2 barquettes de 12 boites
 Hollywood Greenfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Icefresh 10 Dragées x4
 Hollywood Powerfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Blancheur Menthe Polaire 10 Dragées x4
 Hollywood Greenfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Icefresh 10 Dragées x4
 Hollywood Powerfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Blancheur Menthe Polaire 10 Dragées x4
 Hollywood Max Frost Fruits d'été 10 Dragées x3
 Hollywood Max Frost Menthe verte 10 Dragées x3
 Hollywood Max Splash Fraise-Citron 10 dragées x3
 Hollywood Max Splash Framboise Pêche 10 Dragées x3

PREMIUM 250G S
 PREMIM 250G INTEGRAL
 CRACOTTE FROMENT 250G
 CRACOTTE CEREALES COMPLETES 250G
 CRACOTTE CEREALES 2X250GR
 CRACOTTE FROMENT 2X250GR
 CRAQUINETTE CHOCOLAT 200G
 CRAQUINETTE FRAISE 200G
 Milka Brownie Chocolat Individuel 180g
 Milka Brownie Chocolat A Partager 220g
 Heudebert Biscotte Goût Brioche - 290g
 Heudebert Biscotte Pacte Forme - 280g
 BELVITA PETIT DEJEUNER CHOCOLAT familial 600g
 BELVITA PETIT DEJEUNER MIEL ET PEPITES familial 650g
 PRINCE CHOCOLAT 600g - lot de 2
 VERITABLE PETIT BEURRE 200g
 MIKADO CHOCOLAT LAIT 75g
 MIKADO CHOCOLAT NOIR 75g
 GRANOLA BROWNIE CHOCOLAT INTENSE x6 180g
 GRANOLA BROWNIE CHOCOLAT INTENSE À PARTAGER 220g
 GRANOLA BROWNIE GROS ECLATS DE NOISETTES x6 180g
 GRANOLA BROWNIE GROS ECLATS DE NOISETTES À PARTAGER 217g
 PRINCE MAXI GOUTER CHOCOLAT AU LAIT 6x80g
 PETIT LU MOELLEUX NATURE 140g
 PETIT LU MOELLEUX PEPITES CHOCOLAT 140g
 DISPLAY PETIT LU MOELLEUX 110 UC
 BELIN CHIPSTER SALE 75g
 CHOCO PRINCE CHOCOLAT x6 - 171g
 CHOCO PRINCE VANILLE x6 - 171g
 BARQUETTE DE LULU CHOCOLAT 120g
 BARQUETTE DE LULU FRAISE 120g
 CRAQUINETTE CHOCOLAT 200g
 CRAQUINETTE FRAISE 200g
 MILKA CHOCO PEPITES 140g
 MILKA CAKE AND CHOC 175g
 PEPITO CHOCOLAT AU LAIT 192g
 PEPITO CHOCOLAT NOIR 192g
 OREO CLASSIQUE POCKET 176g
 BARQUETTE DE LULU CHOCOLAT 240g - lot de 2
 BARQUETTE DE LULU FRAISE 240g - lot de 2
 TUC SALE 300g - lot x3
 PRINCE CHOCOLAT LOT DE 5
 VERITABLE PETIT BEURRE POCKET 300g
 PRINCE PETIT DEJ CEREALES ET PEPITES 300g
 HEUDEBERT BISCOTTE NORMALE familial 830g
 LULU L'OURSON TOUT CHOCO 150g
 LULU L'OURSON CHOCOLAT 150g
 PETIT ECOLIER CHOCOLAT AU LAIT 150g
 PETIT ECOLIER CHOCOLAT NOIR 150g
 PRINCE POCKET CHOCOLAT 400g
 PRINCE POCKET VANILLE 400g
 BELIN CROUSTILLES CACAHUETES 88g
 Hollywood Sweet Gum Fraise Citron 10 Dragées x3
 Hollywood Sweet Gum Framboise Pêche 10 Dragées x3
 Hollywood Max Splash Fraise Citron Vert Mini Bottle 23 Dragées
 Hollywood 2 Fresh Menthe Verte Chlorophylle Mini Bottle 23 Dragées
 Hollywood 2 Fresh Menthe Verte Chlorophylle 10 Dragées x3
 Hollywood 2 Fresh Menthe Verte Chlorophylle 10 Dragées x3 - New
 Hollywood 2 Fresh Menthe Forte 10 Dragées x3
 Hollywood 2 Fresh Menthe Forte 10 Dragées x3 - New
 Hollywood 2 Fresh Menthe Fraiche Réglisse 10 Dragées x3
 Hollywood Regular Chlorophylle 20 Dragées x3
 Hollywood Regular Menthol 20 Dragées x3
 Hollywood Regular Fraise des bois 20 Dragées x3
 Hollywood Regular Chlorophylle 11 Tablettes x3
 Hollywood Regular Menthol 11 Tablettes x3
 Hollywood Regular Fraise 11 Tablettes x3
 La Vosgienne Sève de Pin 125 g - 4 barquettes de 12 boîtes
 La Vosgienne Framboise Citron Orange 125g - 2 barquettes de 12 boites
 La Vosgienne Menthe Fraiche - 2 barquettes de 12 boites
 La Vosgienne Miel Citron - 2 barquettes de 12 boites
 Hollywood Greenfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Icefresh 10 Dragées x4
 Hollywood Powerfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Blancheur Menthe Polaire 10 Dragées x4
 Hollywood Greenfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Icefresh 10 Dragées x4
 Hollywood Powerfresh 10 Dragées x4
 Hollywood Blancheur Menthe Polaire 10 Dragées x4

BELIN CROUSTILLES EMMENTAL 88g
PALMITO NATURE 100g
GRANOLA CHOCOLAT NOIR 195g
GRANOLA CHOCOLAT AU LAIT 200g
BELIN TELE BEST OF 50g
BELIN MONACO EMMENTAL 50g
MILKA CHOCO BROWNIE x6 180g
MILKA CHOCO BROWNIE À PARTAGER 220g
COQUELINE DE LULU CHOCOLAT 165g
COQUELINE DE LULU FRAISE 165g
PEPITO CHOCO PEPITES 150g
PEPITO MARBRE & PEPITES 135g
PRINCE CHOCOLAT 300g
PRINCE VANILLE 300g
PRINCE MULTI CEREALES 293g

ANNEXE 2 - Enseignes Participantes

Cora, Leclerc, Système U, Coccinelle, Coccimarket, G20, Colruyt, Sitis, Diagonale, Auchan, Intermarché, Carrefour, Carrefour Market, Géant, Casino, Simply Market, Monoprix, Match, Market et Galeries Gourmandes, Score, Jumbo, Leader Price.